



**RESOLUTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX**  
**SUR LE PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION ET DE**  
**REFORME POUR LA JUSTICE**

Adoptée par l'Assemblée générale des 8 et 9 juin 2018

\* \*

**Le Conseil national des barreaux, réuni en assemblée générale les 8 et 9 juin 2018,**

**CONNAISSANCE PRISE** du projet de loi de programmation et de réforme pour la justice ;

**CONNAISSANCE PRISE** de l'état des négociations ouvertes avec la Chancellerie ;

**RAPPELLE** les votes sur les propositions des 5 chantiers de la justice lors de l'Assemblée générale des 16 et 17 février 2018,

**CONNAISSANCE PRISE** des orientations proposées sur cette base par les Commissions Textes, Exercice du droit et numérique sur la partie « procédure civile » du projet de loi, et par la Commission Libertés et droits de l'homme sur la partie « procédure pénale » du projet de loi ;

**DONNE MANDAT** à la Présidente, au bureau et aux Présidents des Commissions en charge du suivi des négociations au sein des groupes de travail mis en place avec la Chancellerie dans le cadre de cette concertation.

\* \*

Fait à Paris le 8 juin 2018